

**Thomas D'JOURNO**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**  
**43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE**  
**Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**SUR SAISIE IMMOBILIERE**  
**EN UN SEUL LOT DE VENTE**

**D'UN APPARTEMENT ET D'UNE CAVE**  
**Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété sis à**  
**MARSEILLE (13004), 4, Rue Charles de Foucauld,**  
**dénommé LA VISITATION,**  
**cadastré section 815 M n°161, lieudit 2 rue Charles de Foucauld,**  
**pour 20 a 02 ca,**

**MISE A PRIX : VINGT-TROIS MILLE EUROS (23.000,00 euros)**

**VISITE LE JEUDI 20 AVRIL 2023 DE 15 H 00 A 16 H 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 03 MAI 2023 à 9 h 30**  
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS**  
**MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété :**

Sur la commune de MARSEILLE (13004),  
Avenue de la Visitation n°5 et Avenue Charles  
de Foucauld n°2, 4 et 6 et Avenue du Monastère  
n°10 et 12,  
Dans un ensemble immobilier en copropriété  
dénommé LA VISITATION,  
Cadastré section 815 M n°161, lieudit 2 rue  
Charles de Foucauld, pour 20 a 02 ca.

**LE LOT NUMERO QUARANTE CINQ (45) :**

Un appartement situé au rez-de-chaussée à  
droite de la maison D, composé d'un hall, salle  
de séjour et chambre donnant sur l'avenue  
Charles de Foucauld, cuisine avec balcon et  
chambre donnant sur cour, salle de bains et  
water-closet,  
Une cave située au sous-sol portant le numéro  
11 au plan des caves annexé au règlement de  
copropriété,  
Les 47/1.000èmes indivis des parties

communes de la maison D,  
Et les 62/10.000èmes indivis des parties  
communes générales.

Ledit immeuble ayant fait l'objet d'un règlement  
de copropriété contenant état descriptif de  
division établi suivant acte reçu par Me  
DURAND, lors Notaire à Marseille le 21 avril  
1953 dont une copie authentique a été publiée  
au 1<sup>er</sup> Bureau des Hypothèques de Marseille  
le 5 juin 1953, volume 1927, numéro 16.

**D'après le procès-verbal de description :**

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de  
Justice associé à Marseille, a établi le 9 août  
2021 le procès-verbal de description aux  
termes duquel il apparaît que l'appartement  
situé au rez-de-chaussée droite de la maison  
D se compose d'une entrée, d'une cuisine,  
d'une chambre, d'une salle de bains, d'un  
WC, d'un séjour et d'une salle à manger.

La cave au sous-sol est non identifiable.

Les lieux sont occupés par le débiteur.

Le syndic est le cabinet NEXITY LAMY : 19  
Rue de Vienne, 75008 PARIS.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur  
ROBERT stipule une surface loi Carrez de  
**59,10 m<sup>2</sup>.**

**La présente vente est poursuivie A LA  
REQUETE DE :**

La société dénommée le **CREDIT LOGEMENT**,  
Société Anonyme au capital de  
1.253.974.758,25 euros ayant son siège social  
à PARIS, 50 Boulevard de Sébastopol et  
immatriculé au Registre du Commerce et des

Sociétés sous le n° B 302 493 275,  
Ayant pour Avocat **Maître Thomas  
D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS  
ASSOCIES.**

**Les enchères sont recevables  
uniquement** si elles sont portées par un  
Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui  
devra détenir un chèque de banque représentant  
10 % du montant de la mise à prix avec un  
minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de  
Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats  
de MARSEILLE.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements,  
consulter le cahier des conditions de  
vente :**

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu>  
du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**,  
Avocat au Barreau de MARSEILLE ainsi que sur  
le site <https://avoventes.fr/>

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**,  
Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue  
Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. :  
04.13.24.13.63 - [f.hoffmann@provansal.eu](mailto:f.hoffmann@provansal.eu)

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de  
MARSEILLE, 25 Rue Edouard Delanglade,  
13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au  
vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à  
16 h 30

Marseille, le 28 mars 2023

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**